



## Relevé de décisions réunion du Conseil Communautaire du 17 décembre 2015

Étaient présents : voir tableau de présence

Le conseil communautaire valide le compte-rendu de la réunion du 18 novembre 2015

### *Loi NOTRe*

La Présidente rend compte de la réunion des Présidents et Vice-présidents des 3 CC (CCALL, CCPO et CCCQ) le 2 décembre dernier et de la difficulté d'aborder la fusion des CC, avec la CCPO, qui affiche son opposition à la fusion des 3. Après mise à plat par les Présidents, il est convenu que les DG travaillent à un cahier des charges qui sera soumis aux services de l'État (Préfecture et DGFIP), pour la mise en place de cette fusion.

En fonction de la réponse de l'État, un bureau d'études sera sollicité. Présentation du cahier des charges le 21 décembre, à Ornans.

Craintes des conseillers : coût, qualité et orientation du bureau d'études.

S. FAIVRE informe également les conseillers sur la réunion organisée par l'association des Maires du Doubs la veille, et sur les multiples réunions de cette association et de la CDCI au cours du 1<sup>o</sup> trimestre 2016, avant la publication du SDCI (31 mars 2016).

Les comptes rendus des réunions d'octobre (2 et 14) sont joints en annexe et chaque compte rendu de réunion sera transmis aux conseillers et mis en ligne sur le site de la CCCQ, pour information.

### *Tarifs 2016*

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, adopte les tarifs de location suivants, pour 2016 :

#### Salle de gymnastique :

- Associations hors canton : **20€ / heure**

- Associations du canton : activités enfants : **1€ / heure**, activités adultes : **2€ / heure**

#### Plateau sportif :

- Associations du canton : **1€ / heure**

#### Gymnase :

- Activités adultes : **3€ / heure** ou **20€ / journée**

- Activités enfants : **1.50€ / heure**

- Compétitions à but non lucratif : **1€ / heure**, avec obligation de transmission du calendrier officiel

- Compétitions à but lucratif : **6.50€ / heure**

Les tarifs du gymnase concernent les associations de la CCCQ, des communes de Byans, les Abbans et Villars St. Georges.

- Associations extérieures : **30€ / heure**

Pour toutes les associations : le siège social et les statuts servent de référence et la location est due si une salle est réservée, sauf annulation écrite une semaine au moins avant la date.

#### Matériel de la CCCQ :

Associations et particuliers du canton :

- Sono : **80€**

- 1 table + 2 bancs : **2€**

- Barrières et grilles d'exposition : **gratuites**

Une caution de **300€** est demandée à la réservation du matériel.

L'encaissement de la location se fera à la réservation du matériel. Il n'y aura pas de remboursement en cas d'annulation de réservation.

### *Tarifs redevance déchets 2016*

Après présentation des résultats prévisibles 2015 et de l'estimation du budget 2016 le vice-président, en charge du domaine déchets, propose pour 2016 le maintien des tarifs.

Le Conseil Communautaire accepte à l'unanimité.

Les tarifs de la redevance déchets 2016 sont donc fixés comme suit :

<b>Contenance bac OM</b>	<b>Part fixe annuelle</b>	<b>Nombre de levées incluses</b>	<b>Coût par levée supplémentaire</b>
<b>80 L</b>	95€	14	5€
<b>140 L</b>	167€	14	7€
<b>660 L</b>	785€	0	12€

La facturation se fera en 2 parties :

- le forfait en mai 2016
- les levées supplémentaires, le cas échéant, en janvier 2017.

En cas d'arrivée, de départ ou de modification de contenance en cours d'année, la facturation sera effectuée au prorata du nombre de mois de mise à disposition des bacs.

Les foyers (résidence principale et résidence secondaire) qui ne souhaitent pas être dotés d'un bac s'acquitteront d'une part fixe annuelle de **95€**, ayant un accès aux services de :

- conteneurs à verre
- déchetteries
- collecte d'encombrants
- collecte de journaux / magazines.

En cas de mise à disposition ponctuelle de bacs OM, les tarifs (par levée) sont fixés ainsi :

- bac 80 litres : **7€**
- bac 140 litres : **10€**
- bac 660 litres : **24€**
- en cas de verrouillage des bacs :  
verrous : **22€** (bacs 80l & 140l) et **60€** (bacs 660l)
- en cas de détérioration due à une utilisation non autorisée :  
bacs 80l : **24€**, bacs 140l : **25€**, bacs 660l : **138€**, puces électroniques : **2.50€**
- en cas de restitution des bacs non nettoyés : **10€**

### ***Demande du syndicat mixte du Pays Loue Lison***

Le Syndicat mixte du pays Loue Lison manque de trésorerie pour la fin de l'exercice 2015. La raison principale est le retard de versement de subventions de la Région (33 000€) et du Budget communautaire (fonds LEADER 30 000€).

Il est donc demandé aux CC adhérentes une avance sur la participation 2016, afin d'éviter de contracter un emprunt à court terme. La CCALL a accepté cette demande, la CCPO l'a refusée.

Le montant, pour la CCCQ, s'élève à 18 860€.

A l'unanimité, le Conseil Communautaire accepte d'avancer la somme, étant entendu qu'il s'agit d'une avance sur la participation 2016 à ce syndicat.

### ***Fin de la convention avec Musica'Loue concernant l'intervention en milieu scolaire***

Après présentation par P. EDME de la volonté de continuer à soutenir l'association Musica'Loue dans ses actions de formation à l'éducation musicale, il est par contre proposé de mettre fin à la convention concernant l'intervention en milieu scolaire à partir de juillet 2016 (difficulté à remplir le planning pour toutes les écoles du territoire, coût de la prestation).

A l'unanimité, le conseil communautaire décide que le partenariat avec Musica'Loue concernant l'intervention en milieu scolaire renouvelé à compter du 1er septembre 2015 se terminera le 31 juillet 2016 et ne sera pas reconduit au-delà de cette date.

A l'unanimité, le conseil communautaire accepte de verser une aide exceptionnelle à l'association Musica'Loue, d'un montant de **2 250€**.

**TEPCV**

Intitulé	Montant HT	TEPCV		Département		CCCQ		Années
		Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	
1 - Rénovation du gymnase	500 000 €	55%	275 000 €	25%	125 000 €	20%	100 000 €	2015-2017
2 - Traitement local des déchets								2015-2016
Compostage biodéchets	30 000 €	80%	24 000 €			20%	6 000 €	
Broyage déchets verts	32 000 €	80%	25 600 €			20%	6 400 €	
3 - Communication & promotion								2015-2018
Animations scolaires	20 000 €	80%	16 000 €			20%	4 000 €	
Promotion collectivités & particuliers	10 000 €	80%	8 000 €			20%	2 000 €	
4 - Promotion circuits courts	10 000 €	80%	8 000 €			20%	2 000 €	2015-2017
5 - Centrale d'achat	40 000 €	80%	32 000 €			20%	8 000 €	2016-2017
6 - Transports propres								2015-2018
Voitures / vélos électriques	85 000 €	80%	68 000 €			20%	17 000 €	
Covoiturage	30 000 €	80%	24 000 €			20%	6 000 €	
7 - Production locale énergies vertes	24 250 €	80%	19 400 €			20%	4 850 €	2016-2018

P. DAUDEY fait le point sur l'avancée du dossier TEPCV, étant entendu que la commission travaille sur le chiffrage des actions, afin de permettre aux conseillers de se prononcer sur la mise en place, ou non, des actions inscrites.

**S. FAIVRE quitte la salle, pendant l'examen de l'appel d'offres pour les animations scolaires (action 3).**

Une seule proposition, suite à l'appel d'offres publié au BOAMP, a été reçue.

L'association T.R.I. propose une prestation d'un montant de 19 520€ par an.

L'association effectue cette animation depuis de nombreuses années, et donne entière satisfaction.

P. DAUDEY souligne que l'ancienne convention (sur 3 ans) coûtait 39 558€.

Cette action bénéficiera d'une aide TEPCV de 16 000€ sur les 3 ans, ramenant le coût à charge, pour la CCCQ, à 42 560€ (intervention dans 30 classes par an, contre 16 par an dans la dernière convention).

A l'unanimité, les conseillers acceptent l'offre de l'association T.R.I.

**Questions diverses**

\* Schéma de mutualisation : à l'unanimité, le conseil communautaire adopte le schéma de mutualisation (en annexe). Il est précisé que les actions proposées ne seront appliquées qu'avec l'accord des communes.

\* Très haut débit : programmation de la montée en débit :  
 2016 pour les communes de Charnay, Fourg et Montrond le Château  
 2018 à 2020 pour le reste du territoire.

COMMUNES	TITULAIRE		SUPPLEANT	
Arc et Senans	Jacques MAURICE Karine LEFEVRE Pascal PERCIER	X proc X		
Bartherans	Jean SALVI	X	Odile LESPRIT	
Brères	Henri BARBET	X	Michel CALY	X
Buffard	Jean-Claude PORTERET			
By	Irénée SAGE	X	Benoît CASTELLA	
Cessey	Patrick TELES	X	Gilles DAVID	X
Charnay	Claude OUTREY	X	J. Claude STADELMANN	X
Chatillon	Françoise LEBLANC-VICHARD	X	Yolande BOICHUT	
Chay	Philippe BARDEY	X	Jean-Pierre CUNCHON	
Chenecey	Laurence BREUILLOT Pascal BREUILLARD	exc exc		
Chouzelot	Maryvonne RAGOT	exc	Roger GOY	X
Courcelles	Jean-Marc CARGNINO	X	Nathalie BULLE	exc
Cussey	Alain OUDET	X	J. Philippe MALAVAUX	
Echay	Serge GALLET	exc	Maurice BRAEMS	exc
Epeugney	Gérard MOUGIN Joëlle BONNET	X exc		
Fourg	Pascal DUGOURD	X	Christophe LEGAIN	exc
Goux	Patricia PAQUIEZ	X	Magali OLMEDA	exc
Lavans	Jean-François DUGOURD	X	Alexandre MONTRICHARD	
Liesle	Pierre DAUDEY Simone VALOT	X X		
Lombard	Philippe EDME	X	Anne-Claude CHRETIEN	exc
Mesmay	J. Louis POGLIANO	X	Jérôme LEFEBVRE	
Montfort	Jean-Luc SAGE	exc	Stéphane TISSOT	X
Montrond	Dominique GIRARDIER Luc FOURQUET	X X		
Myon	Jean LAPORTE	X	Philippe BERTIN-MOUROT	
Palantine	Bernadette FAILLENET	X	Pierre FAILLENET	
Paroy	Michel CHAUSSAROT	X	Olivier BOLE	
Pessans	Yves PETETIN	X	Daniel HUGUES	
Pointvillers	Claude CHATELAIN	X	Philippe LANOY	
Quingey	Jacques BREUIL Sarah FAIVRE Sabrine GALIMARD	proc X X		
Rennes	Thierry MAIRE du POSET	X	Grégory SCHWENDENMANN	
Ronchaux	Guy HEBERT	X	Jean- Claude BOILLOZ	
Rouhe	Marie- Christine LEGAIN	exc	Bernard CHASSOT	
Rurey	Maurice DEMESMAY	exc	Alain MONNIER	X
Samson	Jacques PAUL	X	Rémy PAUL	exc